



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 3, No 1

Bulletin municipal d'information

Janvier 2018

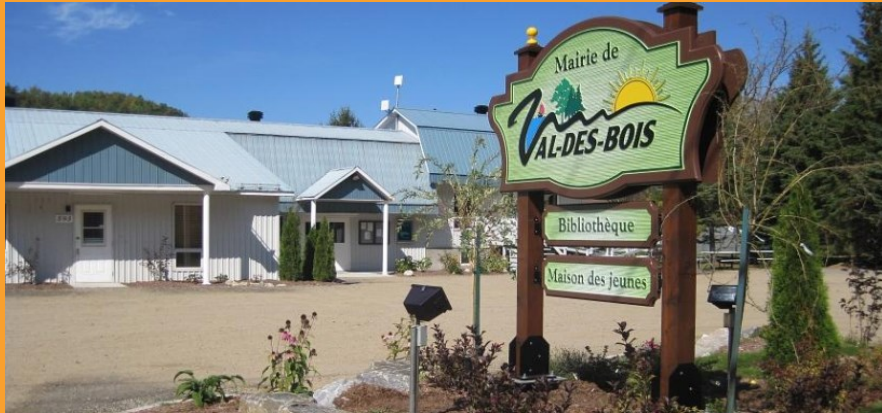


Questionnaire MADA/PFM

Ressource Jeunesse

CarnaVAL-des-Bois/Bowman

Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Dina Laberge, Responsable

Heures d'ouverture :
Septembre à juin
Vendredi : 18 h à 21 h

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Poulin, Responsable
loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois,
Val-des-Bois
Téléphone : 819 454-2280 poste 3065
Code Wifi : centrecomVDB

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie.valdesbois@mrcpapineau.com
Francine Marcoux, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com
Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com
Janie Vallée, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com
Clément Larocque, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente
Jean Laniel
Diane Martin
Philippe Rhul
Pierre Valois
Valérie Tétreault
journal.valdesbois@mrcpapineau.com

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisiens!

Nous voilà maintenant en 2018. J'espère que le froid sibérien des derniers jours de Noël ne vous a pas trop incommodé. Ça prenait de bonnes batteries ! À propos de Noël, un remerciement sincère à la Fabrique et plus particulièrement à mesdames Colette Dicaire-Bastien et Huguette Bourgon pour la messe chantée du 24 décembre. Elles souhaiteraient sûrement un petit coup de main pour grossir leurs rangs. Y a-t-il de la relève à quelque part pour assumer cette responsabilité ?

Nous venons de tourner la page sur une année très mouvementée qui nous a fait vivre plein d'émotions. Elle vous a également permis de vous exprimer et de choisir les personnes qui travailleront à faire avancer notre communauté au cours des quatre prochaines années. Nous échangeons actuellement des idées avec nos collègues de Bowman et c'est sur celles-ci que nous entreprenons une profonde réflexion pour éventuellement mettre des services en commun. Comment sera Val-des-Bois en novembre 2021?

Une de nos priorités sera d'obtenir des réponses du responsable du Centre Intégré des Services de santé et Services Sociaux de l'Outaouais (CISSSO), M. Jean Hébert, au sujet de notre CLSC. Notre intervention de novembre dernier à la MRC, accompagnée des témoignages vécus, a permis de sensibiliser la direction. Selon le nouveau préfet de la MRC, M. Benoît Lauzon, nous devrions obtenir, très bientôt, des réponses favorables de la part de M. Jean Hébert. Notre comité permanent suit ce dossier de très près.

Afin de leur permettre de mettre en place la politique familiale et MADA, les responsables ont besoin que vous répondiez au sondage inclut dans la présente édition. Il est important de le compléter, car il constitue la base de nos prochains engagements dans ce domaine.

Notre comité-conjoint des loisirs est en train de préparer le carnaval qui débutera le 27 janvier prochain. «Ça promet de bouger !» : Parties de hockey, randonnée avec flambeau, compétitions de toutes sortes, ducs et duchesses sont au programme.

De plus, il ne vous reste que quelques jours pour vous inscrire aux différents cours donnés pendant la saison hivernale. Vous trouverez l'horaire des activités et tous les détails un peu plus loin dans la revue.

Comme vous pouvez le constater, c'est reparti de plus beau. Votre participation dictera notre démarche et nous pouvons vous confirmer que ces initiatives n'affecteront pas encore, cette année, le taux de taxation qui demeurera l'un des plus bas de la province.

Alors c'est dans cette foulée que je profite de l'occasion pour vous offrir, au nom du Conseil municipal et de nos employés, une merveilleuse année ! Je vous invite à venir nous rencontrer pour discuter de tout projet qui nous permettra de faire avancer notre belle Municipalité. Nous serons à l'écoute.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

Chers citoyens,

Suite aux dernières élections, une nouvelle conseillère municipale, madame Francine Marcoux, appuyée par son collègue, monsieur Jean Laniel, assumera la présidence du Comité du journal. Cependant, j'ai accepté de donner le support à ces deux nouveaux conseillers et de continuer à siéger au sein du Comité à titre de bénévole.

Ce fut un honneur pour moi, depuis août 2016, de gérer ce magnifique bijou et de travailler en collaboration avec tous les organismes et associations, ainsi qu'avec tous les citoyens. Je voudrais également remercier les autres membres du Comité pour leur précieuse contribution tout au long de cet exercice.

Comme par le passé, je vous demanderais de continuer à suivre le processus et d'acheminer vos textes au journal à l'adresse suivante : journal.valdesbois@mrcpapineau.com.

Merci encore!

Diane Martin

Avis publics

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil, à une session extraordinaire tenue à la salle du conseil de Val-des-Bois, le 15 décembre 2017, a adopté son budget pour l'année financière 2018 qui se lit comme suit :

CHARGES :

ADMINISTRATION	462 475,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	228 488,00 \$
TRANSPORT	514 674,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	192 624,00 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	107 880,00 \$
LOISIR & CULTURE	111 662,00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	14 511,00 \$
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	47 223,00 \$
TOTAL :	1 679 537,00 \$

REVENUS :

TAXATION FONCIÈRE	1 063 399,00 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	251 924,00 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	39 363,00 \$
TRANSFERTS	102 117,00 \$
SERVICES RENDUS	162 674,00 \$
IMPOSITION DE DROITS	47 560,00 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	3 500,00 \$
INTÉRÊTS	9 000,00 \$
TOTAL :	1 679 537,00 \$

Le montant de la valeur imposable des immeubles portés au rôle pour 2018 s'élevant à 177 233 200,00 \$. Le taux de taxe sera donc, afin d'établir un budget équilibré, de 0,60 ¢ du cent dollars d'évaluation.

La résolution complète est disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité.

Donné à Val-des-Bois, ce 16^{ième} jour de décembre 2017

Anik Morin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que le conseil, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil de la mairie de Val-des-Bois, le 5 décembre 2017 a adopté la résolution numéro 17-12-248 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018 dont voici copie :

CALENDRIER 2018 DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS

Les séances ont lieu les mardis et débutent à 19 heures.

9 janvier*	6 mars	1 ^{er} mai	3 juillet	4 septembre	6 novembre
6 février	9 avril	5 juin	7 août	9 octobre	4 décembre

*Contrairement au **16 janvier** tel qu'indiqué sur le calendrier qui vous a été transmis lors de la taxation 2017.

La résolution complète est disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité.

Donné à Val-des-Bois, ce 8^{ième} jour du mois de décembre 2017

Anik Morin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Services municipaux

La neige et nos chemins

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Il est vrai que certains hivers, dame nature nous gâte un peu plus. Parfois nous ne savons plus quoi faire de ces abondantes précipitations. Plusieurs fois par hiver, je reçois des plaintes de citoyens qui me rapportent que leur voisin décharge leur neige dans l'entrée ou dans la cour du voisin. Malheureusement la Municipalité ne peut s'ingérer dans une telle problématique qui relève du Code civil. Ces pratiques sont contraires au civisme et aux conduites de bon voisinage.

De plus, voici un rappel de notre réglementation RM06-2012 relative aux nuisances où il est clairement stipulé à l'article 2.9 que «... constitue une nuisance le fait de déverser, pousser, jeter ou déposer la neige provenant d'une propriété privée sur la voie publique ».

Cette réglementation est applicable tant pour un citoyen que pour un entrepreneur en déneigement. Il s'agit d'une infraction passible d'une amende de 500 à 1 000 \$ pour un premier constat.

Collecte des matières résiduelles durant l'hiver

TEXTE : PIERRE THIBAUT

Les employés de la voirie assurent le déneigement de la route 309 et des chemins municipaux. Ce sont ces mêmes employés qui s'occupent des collectes de matières résiduelles.

Étant donné que la sécurité des citoyens est la priorité, le déneigement est effectué en premier lieu ce qui peut avoir pour effet de retarder la collecte des ordures et du recyclage. Ainsi, si votre bac n'a pas été vidé la journée de collecte prévue et qu'il y a tempête, laissez-le au chemin. Assurez-vous que le bac demeure accessible et que la neige ne nuit pas à sa collecte.

Soyez assurés que nous tentons de tout effectuer dans les plus brefs délais et nous vous remercions de votre habituelle compréhension et votre collaboration.

Concours de la St-Valentin

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Ma valentine, mon Valentin...

Dans le cadre de la fête de la St-Valentin, le Comité du Journal, vous invite à transmettre vos messages afin qu'ils soient publiés dans l'édition de février. Message à l'intention de votre conjoint, un ami, un enfant, deux mots ou 10 lignes, tous les messages sont les bienvenus. Ils peuvent être accompagnés de photos.

Transmettez vos textes par courriel au : journal.valdesbois@mrcpapineau.com ou déposez les au bureau municipal avant le 20 janvier prochain.

Le gagnant méritera un souper pour deux personnes.



Urbanisme et environnement

Vente massive d'arbustes pour bande riveraine

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Bonne nouvelle !!!

Dans une optique proactive de conservation, de préservation et d'amélioration de nos efforts continuels afin de protéger nos bandes riveraines, la municipalité de Val-des-Bois a décidé de procéder à l'achat en lot de près de 700 arbustes propres aux bandes riveraines. Le coût varie entre 1,35 \$ et 2,40 \$ en fonction de l'espèce choisie. Le prix abordable est possible grâce à la grande quantité achetée par la Municipalité.

Notez que vous devez vous présenter à la Municipalité à compter du 15 janvier pour payer ceux-ci afin d'effectuer votre réservation. Les arbres seront livrés à la fin du mois de mai.

**Si la demande dépasse 700 arbustes, il sera possible d'augmenter le nombre d'arbustes commandés.*

Voici une brève présentation de trois des plantes qui seront disponibles:

Le myrique baumier est un arbuste fortement implanté de façon naturelle dans notre région. Il est d'une utilité incontestable pour la stabilisation riveraine en plus de devenir un garde-manger et de fournir des niochers à plusieurs oiseaux. Excellent arbuste pour la naturalisation des berges de manière à contrer la prolifération des algues bleues dans les lacs. La plante forme un buisson arrondi et dense. Elle peut atteindre une hauteur de 1,2 m et une largeur de 2 m. Il est conseillé de planter celles-ci dans une zone de mi-ombre ou plein soleil. Elle tolère des sols pauvres et humides et a une capacité d'adaptation et de survie assez exceptionnelle.



Urbanisme et environnement

Le physocarbe à feuille d'obier est un arbuste au port buissonnant et érigé. Il est très gracieux, ses branches aux extrémités retombantes font de lui un excellent choix pour créer des massifs riverains ayant la capacité de s'adapter à la plupart des sols et de fournir un pouvoir de rétention. Il peut atteindre une hauteur de 2,5 m et une largeur de 2,5 m. Il saura s'adapter à une plantation en plein soleil ou à l'ombre. Un arbuste de choix pour les jardiniers débutants !



Le cornouiller stolonifera est un arbuste au port arrondi utilisé principalement pour la naturalisation ou la stabilisation riveraine. Il crée son plus bel effet lorsqu'il est agencé à d'autres arbustes pouvant créer une provision de nourriture pour la faune ! Fait intéressant,



il est complètement ignoré des chevreuils. Possédant un feuillage vert virant au pourpre et doré, des rameaux de branche pourpre foncés et des fruits blancs à l'automne. Celui-ci conjugue un aspect esthétique à un



aspect on ne peut plus bénéfique pour la rétention des sols. Il peut atteindre une hauteur de 2 m et une largeur de 3 m. Il est conseillé de planter ceux-ci dans une zone de soleil ou de mi-ombre. Il tolère tous les types de sols à condition qu'ils soient bien drainés.

Vous avez des projets en tête? Des questions concernant la réglementation municipale ?

Prenez rendez-vous avec moi! En plus d'assurer ma disponibilité, la prise de rendez-vous permet une préparation adéquate selon le type de dossier.

819 454-2280 poste 3005

insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Services municipaux

Nouveautés du mois

Bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman

Romans

Coffret jeunesse



Psychologie

Biographies



Nouvel horaire pour la bibliothèque en 2018

La bibliothèque est désormais ouverte le lundi soir et ouvrira ses portes plus tôt le mercredi et le vendredi.

Voici le nouvel horaire de la bibliothèque pour 2018:

Lundi : 18 h à 20 h (dès le 8 janvier 2018)

Mercredi : 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h

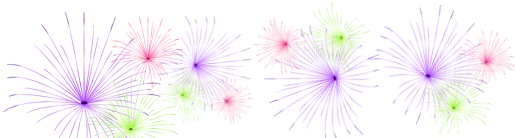
Vendredi : 18 h à 20 h

Samedi : 10 h à 13 h



Au nom de l'Association des pompiers de Val-des-Bois/Bowman je tiens à vous transmettre tous nos vœux de bonheur pour 2018 ! Que cette nouvelle année vous soit douce et vous apporte le bonheur la santé et la réalisation de vos projets les plus fous. Bonne et heureuse année!

Claude Thibault, président



Le comité de l'âge d'or "Les Bons Copains" désire souhaiter une bonne et heureuse année à tous les membres de l'association et les remercier pour leur loyale participation. Bonheur et santé à tous.

Prochain whist le 9 janvier à 13 h.

Diane Bellehumeur, présidente.



Les équipières de la bibliothèque vous souhaitent une merveilleuse année 2018 !

Les employés municipaux vous souhaitent une merveilleuse année à venir. Que cette dernière soit remplie d'amour, de joie et de prospérité.

Il est toujours un plaisir de vous servir et de travailler avec vous pour votre bien-être.



Le conseil 6045 des Chevaliers de Colomb souhaite une très Bonne Année à tous les résidents de Val-des-Bois et Bowman et va continuer à s'impliquer dans la communauté.

Pierre Saumier, Sec. Financier



La Voix des Parents vous offre ses meilleurs souhaits du temps des Fêtes remplis de gratitude, d'amour et de santé, pour la nouvelle année.

Kim Beaulieu et mes amies bénévoles de la Voix des Parents.



En cette période de réjouissance, le Club de Chasse et Pêche souhaite vous offrir ses vœux les plus sincères de joie, bonheur, santé, paix et plusieurs prises et belles histoires de chasse et de pêche pour l'année à venir. Puissiez-vous profiter de cette période de l'année en famille et en bonne compagnie !

Le comité



À la une...

Politique familiale et Municipalité amie des Aînés

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

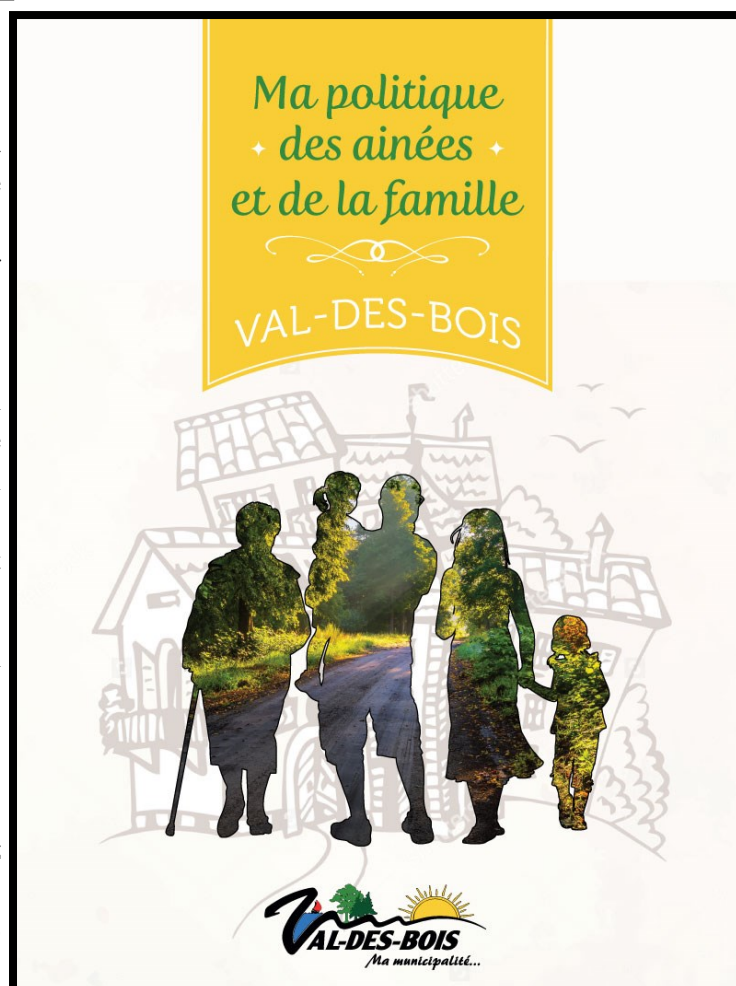
Vous trouverez à l'intérieur du journal ainsi que sur le site internet de la Municipalité, un questionnaire portant sur la qualité de vie des citoyens de Val-des-Bois. L'élaboration de la politique familiale municipale (PFM) et de la politique municipalité amie des aînés (MADA) consiste à mettre sur pied un plan d'action qui permettra l'épanouissement de notre communauté.

Nous encourageons fortement les citoyens permanents et non permanents de Val-des-Bois à répondre à ce questionnaire puisqu'il permettra à la Municipalité d'analyser et de mieux comprendre les besoins de ses habitants. Un grand nombre de participations nous permettra de mieux cerner les désirs et besoins des citoyens.

De plus, vous avez aussi la possibilité de remplir le coupon de tirage, qui vous offrira la chance de gagner une tablette électronique Android.

Tous ensemble tentons d'améliorer Val-des-Bois!

Pour toutes informations concernant le sondage, veuillez vous référer à la page 2 de celui-ci ou communiquez avec moi par téléphone au 819 454-2280 poste 3055 ou par courriel au loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com



Un vent de changement souffle sur la Ressource jeunesse

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

À compter du 5 janvier 2018, la Ressource jeunesse sera ouverte **tous les vendredis de 18 h à 21 h**, ce qui remplacera les heures d'ouvertures actuelles.

De plus, une activité spéciale sera ajoutée mensuellement au calendrier. Cette activité se fera le deuxième vendredi ou samedi du mois.

Consultez la page 12 du présent journal pour connaître l'activité du mois de janvier.



À la une...



Préparez-vous pour de grandes festivités!

Du 27 janvier au 4 février 2018

le **CarnaVAL**-des-Bois/Bowman arrive en ville !

Des activités pour tous les âges et tous les goûts vous attendent.

Baseball, hockey, tournoi de pêche, activités pour les petits, randonnée aux flambeaux, bingo, concours dignes des traditions d'un Carnaval, et plus encore!

Restez à l'affût, la programmation officielle sera bientôt disponible chez les commerçants locaux.



Vous souhaitez vous impliquer au sein du Carnaval ?

Contactez Sonia Pétrin Poulin
819 454-2280 poste 3055

loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com



Activités

Sortie au sommet Edelweiss

TEXTE : SONIA PÉTRIN-POULIN

Le samedi 10 février, allons skier au sommet Edelweiss! Une journée complète à profiter des joies de l'hiver pour faire de la tube, skier et du *snowboard*. Le tout offert GRATUITEMENT aux jeunes et au prix de groupe pour ceux qui désirent nous accompagner!

Le départ se fera à 9 h de la Ressource et le retour à 19 h. L'inscription doit se faire avant le 26 janvier.

Vous souhaitez inscrire votre adolescent âgé entre 11 et 17 ans ou avoir plus d'information concernant cette activité ?

Informez-vous auprès de Dina Laberge, responsable de la Ressource, ou contactez Sonia Pétrin-Poulin, responsable des loisirs et de la culture au 819 454-2280.



Programmation du MAC pour l'hiver 2018

TEXTE : MOUVEMENT ARTS ET CULTURE

Sculpture sur bois pour débutants et intermédiaires

Dès le 12 janvier 2018, à tous les vendredis de 9 h à 12 h.

Session de 10 cours

Donné par Pauline Hammond au 105, montée Larocque à Val-des-Bois

Vendredi de 9 h à 12 h

*Attendre avant de faire l'acquisition de matériel, il y aura une discussion à ce sujet avec la formatrice lors du premier cours.

Membre : 105 \$ Non-Membre : 117 \$



Introduction à la généalogie

(exploration du programme «Ancestry» et/ou approfondissement à la généalogie)

Anne Trépanier

Sur rendez-vous, beaucoup de disponibilité en journée ou en soirée 3 h/atelier

Membre : 40 \$ Non-Membre : 52 \$

1 à 2 participants à la fois

Paint Night (Ateliers guidés)

Le 26 janvier 2018, de 19 h à 22 h.

Le matériel est inclus.

Animé par Johanne Poitras, artiste-peintre, au sous-sol de la municipalité de Bowman.

Membre : 40 \$ Non-Membre : 52 \$

Inscription avant le 23 janvier



Johanne Poitras, artiste peintre

Les non-membres du MAC recevront une carte suite à leur inscription à l'une ou l'autre de ces formations.

Le paiement doit se faire 5 jours avant le début de la formation

Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal. Une fois complétés, ils doivent être placés dans une enveloppe, accompagnés d'un chèque libellé au nom du MAC et déposé dans la boîte bleue prévue à cet effet. En dehors des heures d'ouverture du bureau, les enveloppes peuvent être déposées dans la fente de retour de livre sur la porte principale.

Le MAC se réserve le droit d'annuler toute formation pour cause de manque de participation.

Activités

Quand la magie des Fêtes trouve tout son sens

TEXTE : SONIA PÉTRIN-POULIN

Le dimanche 17 décembre dernier avait lieu une activité de bricolage pour les enfants. Malgré les virus saisonniers qui ont atteint certains enfants, ils étaient six à partager ce moment avec nous. Un merveilleux conte de Noël, raconté par un lutin de la bibliothèque a commencé la journée en beauté, suivi de la création d'une boule de Noël. Les enfants étaient émerveillés lorsqu'ils ont su que le Père Noël leur avait laissé, à chacun d'entre eux, une boîte à la bibliothèque : une valise remplie de petites surprises.

Ils ont quitté les yeux remplis d'étoiles, avec la hâte d'accrocher leur décoration dans leur sapin.

Nous, les lutins de la bibliothèque, les regardions quitter avec cette petite étincelle à l'intérieur de nous... celle de la magie des Fêtes.



Journée de la femme

Dans le cadre de la journée internationale de la femme du 8 mars 2018, une activité se tiendra le samedi 17 mars 2018, nous sommes à la recherche d'artisanes, exposantes et représentantes de compagnie de type Avon, Épicure, etc. qui souhaitent se joindre à nous afin de partager votre passion et contribuer à rendre cette journée unique, féminine et chaleureuse. Tables et chaises fournies sans frais.

Pour toutes informations supplémentaires ou pour réserver votre espace, contactez Sonia Pétrin-Poulin.

Par courriel : loisirs.valdesbois@gmail.com

Par téléphone : 819 454-2280 poste 3055

 Bibliothèque Val-des-Bois/Bowman



Laissez-passez aux sentiers du Parc de la Gatineau

TEXTE : JONATHAN CAREAU, RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS.

Grâce au retour du partenariat avec la **Commission de la capitale nationale**, tous les abonnés de la bibliothèque pourront, dès le lancement officiel de la saison, emprunter un laissez-passer pour pratiquer du ski de fond, de la raquette et du vélo d'hiver gratuitement dans les sentiers du Parc de la Gatineau.

Quatre laissez-passer donnant accès gratuitement aux sentiers du Parc de la Gatineau sont en circulation dans notre bibliothèque. Les abonnés peuvent emprunter ces laissez-passer pour une période maximale de 2 semaines consécutives, et ce autant de fois qu'ils le désirent au cours de la saison hivernale. Veuillez noter que pour les enfants de douze ans et moins, l'accès au parc est déjà gratuit!

Bonnes randonnées dans les sentiers du Parc de la Gatineau!

Activités

Session d'hiver 2018

Zumba

À tous les lundis du 8 janvier au 12 mars de 18 h 30 à 19 h 30

Apportez une bouteille d'eau et une serviette.

Plaisir GARANTI

*40,00 \$ pour 10 cours, s'inscrire avant le 8 janvier 2018



Piyo

À tous les lundis du 8 janvier au 12 mars de 19 h 30 à 20 h 30

Apportez une bouteille d'eau, une serviette et un tapis de sol.

Un mélange dynamique de Yoga et de Pilates vous attend.

*50,00 \$ pour 10 cours, s'inscrire avant le 8 janvier 2018



Cours de danse en ligne

À tous les lundis de 9 h à 10 h (débutants)

et de 10 h à 11 h (intermédiaire) du 22 janvier au 26 mars 2018

L'inscription vous donne accès aux 2 heures de cours.

*40,00\$ pour 10 cours, s'inscrire avant le 20 janvier 2018



*Inscription requise à la Municipalité de Val-des-Bois

Le paiement doit être fait au moment de l'inscription.

N.B. Tous les cours débuteront au sous-sol de l'église de Val-des-Bois.

Une fois les rénovations terminées, ils se tiendront au Centre communautaire de Val-des-Bois.

Nous sommes à la recherche de gens talentueux !

Vous avez du talent en chant, photographie, tricot, peinture ou tout autre type d'habileté?

Vous souhaiteriez offrir des cours rémunérés qui vous permettront de partager votre art?

Communiquez avec moi, nous sommes à la recherche de gens comme vous!

Sonia Pétrin Poulin, responsable des Loisirs et de la Culture

Téléphone: 819 454-2280 poste 3055

Courriel : loisirs.valdesbois@mrpapineau.com

Saviez-vous que ?

En revenant sur le passé de Val-des-Bois (1924-1927)

TEXTE : PIERRE VALOIS

1924

- On modifie la description de la circonscription électorale fédérale de Hull, mais cela est sans changement pour les électeurs des cantons de Bowman et de Villeneuve.
- L'année 1924 signe la fin de la navigation commerciale sur la rivière du Lièvre. Les routes s'améliorent.
- Construction du pont de bois de High Falls (lot 20, rang III, canton Bowman, et lot 6, Rang III, canton Villeneuve). Il est alors installé à peu près entre l'ancien hôtel Laprade et le club Med. Certains m'ont répété que les piliers de cet ancien pont seraient encore sur place. Il n'y restera là que quelques années puisque la construction du barrage hydroélectrique de High Falls va conduire à son déplacement sur le site qu'il occupera jusqu'à sa destruction lors d'un incendie criminel. Au petit matin du 24 avril 1995, le soleil à peine levé, toute la structure du pont de bois est enflammée et il disparaîtra dans les eaux de la Lièvre. Survivent encore (2017) les deux piliers qui le soutenaient et constitués de caissons de bois à l'intérieur desquels avaient été empilées des pierres pour les ancrer dans le lit de la Lièvre.
- Élection du 4^{ième} maire de la municipalité du canton de Villeneuve : Alfred Lépine.
- Élection de Georges Dubuc à titre de président de la Commission scolaire Notre-Dame-de-la Garde. (1924-1925)
- Le 15 octobre 1924, nomination du 5^{ième} maître de poste de Val-des-Bois, Lorenzo Morin, fonction qu'il occupera jusqu'au 22 janvier 1931, date de sa destitution pour avoir fait de la politique partisane. Assez étonnamment ces postes étaient habituellement accordés aux amis du parti au pouvoir. Ceux qui ne cachaient pas leurs allégeances finissaient par perdre leur emploi, au changement de gouvernement.
- Le conseil municipal de Bowman tente de faire **éclaircir la question** de l'imposition d'une taxe foncière sur les propriétés de la Compagnie Maclaren, pour la chute qu'elle détiend et le petit barrage qui y est installé.
- Création de L'Union des Cultivateurs Catholiques.

- Le 10 août 1924, la fabrique résilie les polices d'assurances sur ses biens détenus auprès de *La Nationale* et de la *London*, et elle signe une police avec la *Mutuelle des Fabriques du diocèse d'Ottawa*. Le 14 décembre 1924, ...*il est proposé que le taux de **constitut** pour un arpent carré environ sur le terrain de la Fabrique de Val des Bois, soit de cinq (5 \$) par année... que Charles Morin, rentier, soit autorisé à prendre un droit de constitut sur un morceau de terrain de cette grandeur environ borné comme suit (un arpent carré), à l'est par la rivière du Lièvre, au sud par le lot no. 2, à l'est par le lot no.3, propriété de la Fabrique, au nord par le lot no. 3, propriété de la Fabrique.*

Le dictionnaire Wikipedia définit ainsi le constitut : *clause par laquelle le possesseur d'un meuble ou d'un immeuble reconnaît qu'il n'y a aucun droit de propriété et qu'il n'en a la jouissance qu'à titre de constitut, à titre précaire.* Par cet acte la fabrique entend régler le cas des bâtiments qui se sont érigés sur les terres de la fabrique au gré dans années et qu'elle avait tolérés afin de rendre service aux paroissiens.

Au sujet de ce **constitut**, nous avons retracé deux documents au bureau d'enregistrement de Papineauville qui donne de plus amples explications. Dans une transaction de vente enregistrée le 23 avril 1924, voici ce qu'on lit (Acte 36461) :

Province de Québec, Comté de Papineau.

Le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-quatre devant les témoins soussignés, M. Salomon Thibeault, industriel de Val-des-Bois, comté de Papineau, vend libre de toutes dettes et hypothèques à M. Charles Morin, marchand du même lieu, les bâtisses suivantes érigées sur une partie du lot trois, dans le sixième rang du Canton Villeneuve. Maison, remises, boutique de forge, écurie, etc. aussi tous les instruments, outils et matériaux qui se trouvent actuellement dans ladite boutique de forge ainsi qu'une couchette en fer, avec sommier et matelas, une table et trois lave-mains aussi actuellement dans la dite maison. Le terrain sur lequel sont érigées ces bâtisses étant la propriété de la Fabrique de l'Église catholique du susdit endroit, n'est pas compris dans cette vente. Cette vente est faite pour la somme de cinq cent

Saviez-vous que ?

piastres payées par billets à échéance comme suit : [...].

Les témoins sont Joseph Villeneuve et L. Dubeau, curé de la paroisse. Cet acte a été passé devant le maire Alfred Lépine, qui a assermenté les parties. Charles Morin décède le 31 juillet 1925 et sa veuve comparait devant notaire le 19 août 1925 pour attester de l'acte passé précédemment.

- Les résidents de Notre-Dame-du-Laus se joignent au conseil des Chevaliers de Colomb de Buckingham.

- Le 31 août 1924, à High Falls, un incident assez particulier survient. Pierre David est foudroyé. Le nombre de personnes décédant des suites d'un orage électrique est cependant assez rare. Plus rare encore, le registre des sépultures fournit la cause de la mort du défunt, ce qu'on ne fait à peu près jamais. Son acte de sépulture est ainsi rédigé :

Le trois septembre mil neuf cent vingt quatre, nous sous-signé, curé de cette paroisse avons inhumé dans le cimetière paroissial le corps de Pierre David, époux de Virginie St-Denis, décédé le trente-un août, frappé par la foudre, à l'âge de trente quatre ans. Étaient présents J. Baptiste David, Isidore Larocque, Math St-Denis et autres parents & amis. Ont signé. Lecture faite. Signature de Napoléon Larocque, Emmanuel Thibault, Patrick Thibault et L. Dubeau, curé

1925

- Le 29 octobre 1925, dans le comté fédéral de Hull, Joseph-Éloi Fontaine, est réélu lors de l'élection générale. C'est toujours un gouvernement libéral qui dirige le Canada. Fontaine est élu avec 10248 voix contre les 4561 de son adversaire. Cependant, le premier ministre William Lyon McKenzie King est défait dans son comté. Il sera réélu dans une élection complémentaire le 15 février 1926

- Élection d'Arthur Larocque à titre de président de la Commission scolaire Notre-Dame-de-la Garde. (1925-1926)

- De 1925 à 1926, le pasteur luthérien de High Falls est le vicaire H.A. Coellner.

- L'hôtel de Charles Morin passe entre les mains de Lorenzo Morin. Puisque nous sommes en 1925 et que le barrage hydroélectrique de High Falls n'est pas encore construit, cet hôtel se trouve toujours à son emplacement initial. Sous le même toit, un hôtel, un bureau de poste, un mar-

chand général. Cet emplacement est maintenant inondé et il se trouverait en face du domicile du couple Monique Peck-Clément Prévost

- La fabrique décide de peindre l'église et le presbytère et on alloue une somme de 275.00\$ à cette fin, et la résolution du conseil de fabrique du 20 septembre 1925 précise que les travaux devront être confiés à *M. Daoust qui s'engage à fournir le matériel nécessaire.*

- **Extrait de** *Histoire de l'Outaouais*, par un ensemble d'auteurs sous la direction de Chad Gaffield, publié en 1994 par l'institut québécois de recherche sur la culture, p.375

« En 1925, dans les comtés de Hull, Papineau et Pontiac, 65 municipalités ont adopté un règlement municipal de vaccination. »

- Nous avons déjà parlé du Bloc A, au lac Écho. Les lettres patentes avaient été octroyées à Robert James Devlin, qui possédait l'entreprise R.J. Devlin Company Limited. Les lettres patentes de ce bloc avaient été émises le 11 juin 1889. Dans l'acte 37261 enregistré le 4 mars 1925, nous pouvons lire ce qui suit, et qui semble être une copie (totale ou partielle du contenu de cette lettre patente (extrait) :

Canada. Province of Quebec. Victoria, by the Grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, Queen, Defender of the Faith—sgd. A.R.Angers (L.S.) to all to whom these presents shall come—Greetings. Whereas R.J. Devlin, of Ottawa, in our Province of Quebec, merchant has contracted and agreed with our Commissioner for the Sale of Crown Lands, duly authorized by us, in his behalf, for the absolute purchase, at and for the price or sum of ninety one (91) dollars and seventy-nine cents of lawful money of our said Province of the Lands and tenement hereinafter mentioned and described, of which we are seized in right of our Crown, now may ye, that in consideration of the said sum of ninety-one dollars and seventy nine cents by him the said R.J.Devlin to our said commissioner of Crown Lands in hand well and truly paid to our use...

- Dans un long testament, rédigé le 22 avril 1918, quelques mois avant son décès survenu le 22 août 1918, et pour disposer de ses biens, de ceux de sa compagnie, en faveur de son épouse, de ses enfants, et de tous ses autres héritiers, R.J. Devlin laisse sa part (action : *stock*), à son fils Francis Connor Devlin de *L'Écho Beach Fishing Club*.

Saviez-vous que ?

Extrait du testament : *to my son Francis Connor Devlin my stock in the Écho Beach Fishing Club and I direct my trustees to and do and perform all acts necessary to transfer same to him for his own use absolutely.* R.J.Devlin avait institué le Royal Trust Company comme son exécuteur testamentaire, pour la disposition de certains de ses biens.

Le 20 mars 1926, la Royal Trust Company se départit du Bloc A en faveur de l'Echo Beach Fishing Club. Or à la lecture de ce document on croit comprendre que R.J.Devlin avait requis de la Couronne des lettres patentes sur ce lot en attendant que L'Écho Beach Fishing Club soit dument incorporé, ce qui semble ne pas avoir été fait avant quelques années. C'est ce que l'on doit comprendre des termes suivants : *the title thereto having been taken at the time of the acquisition thereof from the Crown in the name of the said deceased [R.J.Devlin] for the convenience merely until such time as Echo Beach Fishing Club, then an unincorporated association, should become incorporated, and whereas the purchase price of the said property was paid by the said Echo Beach Fishing Club...*

Dans les pages suivantes de ce document, on rappelle les deux arpentages faits de ce bloc, soit en février 1888, par G.C. Rainboth, puis repris par le Ministère des Terres et Forêts en décembre 1923, comprenant 18,36 acres. Cette vente entre ces parties, du terrain et de ses installations, est faite pour la somme nominale de 1 \$. Il n'est pas inintéressant d'ajouter que cet acte de vente entre ces deux parties nous fait alors connaître quels sont les président et secrétaire de l'Echo Beach Fishing Club. Il s'agit de Robert Laird Borden, qui fut élu premier ministre du Canada, sous un gouvernement conservateur, en 1911, et qui le sera jusqu'en 1920 (juillet). Le secrétaire de ce club de chasse et de pêche est Robert Wynyard Powell.

Mais ce qui est encore plus étonnant concernant ce club de pêche et de chasse, relativement à cette incorporation, c'est le fait que le *Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne de la Province de Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1895*, imprimé en 1895 par Charles-François Langlois, à l'appendice N° 25, page 41, signale que le *Club de pêche et de chasse Echo Beach Fishing club* est incorporé depuis le 21 mars 1891, en vertu de la *section 5498, S.R.P.Q (Acte 48, Vict. Chap 12)*. Et cela est également répété dans les rapports de 1898 et de 1899.

Que s'est-il passé ?

Quoi qu'il en soit, malgré le fait que l'Echo Beach Fishing Club ait été incorporé en 1891, le bloc A est demeuré la possession de R.J. Devlin, et de sa succession jusqu'à ce que la situation soit régularisée, après le décès de R.J. Devlin, respectant semble-t-il un vieil arrangement datant de la période de la demande d'émission d'une lettre-patente, pour ce lot.

Enfin, pour donner une dimension des revenus procurés à la province par l'affermage des droits de chasse et de pêche aux clubs privés, mentionnons que pour l'année 1924-1925, les revenus de la section Pêcheries et chasse sont de l'ordre de 347 850,22 \$ (46.09 %) sur les revenus totaux du Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries qui sont de 754 639,09\$ (100 %). Des revenus de 347 850,22 \$, on sait que 39 577,50 \$ proviennent des loyers de lacs, 60 740,00 \$ des loyers de rivières, 49 115,75 \$ des loyers de terrains de chasse, et 865,00 \$ des incorporations de clubs ou des frais de transfert de baux. La somme de tous ces revenus totalise donc 43.21 % des revenus de l'item Pêcheries et chasse, et nous excluons les revenus de la vente des permis de chasse et de pêche générés par les activités de ce genre pratiquées sur les clubs privés. Il est impossible de chiffrer, mais on doit penser qu'il s'agissait de la plus large part, compte tenu, par exemple, qu'il n'y avait pas d'obligation de détenir de permis de pêche, pour les résidents du Québec, à cette époque.

1926

- Le 28 juin 1926, W.L.Mackenzie King recommande la dissolution du Parlement fédéral. Le gouverneur-général refuse. Le gouvernement démissionne. Le gouverneur général invite le chef de l'Opposition conservateur, Arthur Meighen à former le gouvernement. Il gouverne jusqu'au 25 septembre 1926, date de sa démission puisque lors d'une élection générale tenue le 14 septembre 1926, son gouvernement est défait et remplacé par celui de W.L. Mackenzie King. Dans le comté de Hull les électeurs choisissent un député libéral, Joseph-Éloi Fontaine, élu avec 10 899 voix contre les 2 185 de son adversaire.

- Construction des barrages et des centrales de la compagnie Gatineau Power : barrages Farmer's, Chelsea, Paugan et Mercier. Ces constructions précèdent de peu celle de High Falls.

Saviez-vous que ?

- Élection du 5^{ième} maire de la municipalité du canton de Villeneuve : Matte Faubert.

- Nomination, le 11 novembre 1926, du 6^{ième} maître de poste de Poupore, Eusèbe Saint-Amour. Il tient ce bureau de poste jusqu'à sa démission du 14 octobre 1953. On saisira alors l'occasion de fermer ce bureau de poste. On peut sans doute penser que son emplacement ne devait pas être très loin du petit barrage et de l'écluse de Poupore, où tous les voyageurs et navigateurs devaient faire un arrêt.

- Cinquième pique-nique annuel de la *Young People Society* de Bowman, au profit de l'Église Luthérienne de Saint-Paul, le 25 juin 1926.

- Élection de Louis G. David à titre de président de la Commission scolaire Notre-Dame-de-la-Garde. (1926-1931).

- **Voici un Extrait de** *La Chorale, paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois, 1893-1991, août 1991, par Alberte Gravel, publication de 6 pages.*

En 1926, alors qu'elle (Violette Larocque) n'avait que 15 ans, elle était là pour les messes chaque jour de la semaine, le dimanche, les vêpres, les retraites, les prières du mois de Marie, les mariages et les funérailles, etc. C'était tout en latin dans ce temps. Les années passaient et, à 17 ans, elle perdit sa mère et se retrouva en charge de ses frères; beaucoup de corvées, mais déclare avoir rarement manqué sa messe. Elle avoue avoir joué 18 ans pour la messe dominicale gratuitement. Elle se rappelle les pratiques de Noël, ce n'était pas toujours facile. Elle n'avait pas de directrice, elle faisait soit des signes avec la tête ou la main pour les conduire. C'était dans le temps de l'Abbé Ludovic Whitemor en 1934.

Les années passent, elle se marie; plus tard c'est l'arrivée des enfants mais elle reconnaît avoir été bien chanteuse, que toujours il y avait quelqu'un pour garder les enfants le temps qu'elle allait à la messe, chaque matin. Elle raconte être arrivée à l'Église bien souvent les jambes gelées car le chemin n'était pas ouvert.

Elle parle aussi de Mme Théodore Thibault qui touchait l'orgue de temps en temps, elle jouait par oreille mais venait quand même à bout d'accompagner. Elle parle aussi d'Antoinette Thibault à qui elle a donné des leçons. Antoinette a suivi des cours de piano au couvent Rideau

pendant trois ans, mais elle a dû cesser à cause de ses yeux...

Elle parle surtout d'un certain M. Carrière, un type demeurant à Angers. Xavier était marié à Maria Proulx, ils n'avaient pas d'enfants. Il était bedeau à Angers. Il lui a raconté qu'un beau jour comme le maître chantré était absent, le curé d'Angers aurait dit à M. Carrière, tu vas chanter pour la messe et comme ce dernier ripostait en disant ne pas savoir chanter, M. Le Curé lui aurait dit 'monte et chante'. Alors il s'exécuta et à partir de ce moment-là, M. Carrière chantait en latin et en grégorien. Il déménagea à White Deer (Val-des-Bois) et continua à être maître chantré pour la paroisse pendant 20 ans. Sa femme touchait aussi l'orgue de temps en temps, mais plus souvent chez elle pour pratiquer son mari. M. Carrière disait avoir reçu un don.

En 1944, avec l'arrivée de l'Abbé Donat Lacelle, ils sont encore là. Il est question d'orgue et de carillon. Il fut décidé par l'Abbé Lacelle et les marguilliers de donner à Mme Violette Morin la somme de 50,00 \$ par année.

- Le conseil municipal de Bowman adopte une résolution pour que la Commission des Liqueurs de la Province de Québec décerne un permis de vente de bière et de vin à l'intérieur des limites de la municipalité.

- **Extrait de** *Tracing Their Footsteps, The history of the German settlement of High Falls... par Anne Schnurr.*

« During the year 1926 a notion was put forward to permit the sale of beer and wine in this community. Proposed that the Liquor Commission of the Province of Quebec be asked to furnish a permit for the sale of wine and beer; a) Permit for the sale of wine and beer within the limits of the municipality of Bowman b) Permit for the sale of beer by glass without meals. This law had to be approved by the majority of electors. The voting took place on April 19.1926 and when the polling stations closed at 5 p.m. that evening there were twenty votes cast, all in favor of selling wine and beer. »

- À son assemblée du 11 avril 1926, les marguilliers décident que la Fabrique fasse l'installation d'un système de chauffage à air chaud, à l'église et à la sacristie et que l'achat de la fournaise soit fait par la maison 'P.T. Légaré' au prix

Saviez-vous que ?

de deux cent vingt cinq piastres (225,00 \$). À l'assemblée du 30 mai, le prix d'un lot au cimetière est ramené à 15,00 \$.

•Voici les recettes et déboursés de la fabrique pour les années 1924 à 1926

Recettes	1924	1925	1926
Recettes Ordinaires			
Autres recettes		7,00 \$	27,00 \$
Mariages		3,00 \$	
Aumônes du Carême	2,80 \$	2,25 \$	3,25 \$
Rentes des bancs	326,75 \$	311,50 \$	283,00 \$
Grand'Messes	61,00 \$	103,00 \$	73,00 \$
Services et sépultures	39,00 \$	50,00 \$	33,00 \$
Services anniversaires	8,00 \$	19,00 \$	23,00 \$
Sépultures d'enfants	4,00 \$	3,00 \$	1,00 \$
Quêtes du dimanche	140,20 \$	122,45 \$	168,35 \$
Cierges vendus	47,70 \$	41,60 \$	61,95 \$
Sous-total	629,45 \$	662,80 \$	673,55 \$
Recettes extraordinaires			
En caisse le 31 décembre	6,33 \$	54,81 \$	2,80 \$
Quêtes commandées	31,35 \$	29,95 \$	19,95 \$
Cimetières : lots et fosses	35,50 \$	25,50 \$	45,50 \$
Dons et organisations	95,00 \$	75,00 \$	270,00 \$
Remise sur assurances	103,43 \$		
Autres revenus		84,29 \$	
Sous-total	271,61 \$	269,55 \$	337,85 \$
Total	901,06 \$	932,35 \$	1 011,40 \$

Dépenses	1924	1925	1926
Dépenses ordinaires			
Bedeau/sacristain	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$
<i>Jus cathedraticum</i>	32,65 \$	31,15 \$	28,30 \$
Hosties	5,71 \$	5,12 \$	5,66 \$
Vin de messe	45,00 \$	45,00 \$	45,00 \$
Combustible	66,25 \$	20,00 \$	40,00 \$
Éclairage	15,45 \$	10,00 \$	5,00 \$
Entretien/blanchissage	25,00 \$	25,00 \$	25,00 \$

Dépenses (Suite)	1924	1925	1926
Téléphone	20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$
Réparations ordinaires	42,05 \$	Cierges : 20,00 \$	87,58 \$
Autres dépenses	92,37 \$	14,45 \$	Cierges 34,30 \$
Aumônes du Carême	2,80 \$	2,25 \$	3,25 \$
Sous-Total	397,30 \$	242,97 \$	344,09 \$
Dépenses extraordinaires			
Quêtes commandées	31,35 \$	29,95 \$	19,55 \$
Assurance London...	237,60 \$	66,63 \$	44,50 \$
Intérêts payés	80,00 \$	65,00 \$	60,00 \$
Remboursement capital	100,00 \$	250,00 \$	
Déposé en banque	54,81 \$		
Peinture		275,00 \$	
Réparations : cheminée, peron d'église, trottoir, pompe à moulin à vent			239,41 \$
Sous-Total	503,76 \$	686,58 \$	667,24 \$
Dette totale	1450,00 \$	1200,00 \$	1200,00 \$

1927

•À l'élection provinciale générale du 16 mai 1927, le candidat libéral Désiré Lahaie est réélu avec 2458 voix, contre 1864 pour son adversaire conservateur, Jean-Charles Langlois .

Extrait du *Rapport sur la Dix-septième élection générale, 1927, et sur les élections partielles tenues pendant la législature précédente (1923-1927).*

1927. **Bowman**, Arrondissement : 1 Électeurs : 126, Désiré Lahaie : 64, Jean-Charles Langlois : 6 : *Bulletins écartés : 1. Villeneuve*, Arrondissement : 1 Électeurs : 72. Désiré Lahaie : 40, Jean-Charles Langlois : 11. *Bulletins écartés : 0.*

Saviez-vous que ?

Les électeurs des deux villages ont donc voté majoritairement comme tous les autres électeurs du comté de Papineau. Au plan provincial le Parti libéral du Québec fait élire 74 députés, le Parti conservateur, 9, et deux autres députés sont élus sous deux bannières différentes : parti Ouvrier et Libéral Indépendant.

- Désignation du sixième curé de la paroisse de Notre-Dame de la Garde: Ludovic Whitemore. Il sera curé de 1927 à 1944.
- Nomination du 6^{ième} maître de poste de Notre-Dame-de-la-Salette, M. William Malette, le 30 novembre 1927. Il le dirige jusqu'au 1^{er} septembre 1934.
- Nomination du 7^{ième} maître de poste de Notre-Dame-du-Laus, Dominique Saint-Louis, le 4 avril 1927, jusqu'au 23 août 1938. Dominique Saint-Louis est le frère de Robert Saint-Louis, qui va exploiter une épicerie au cœur du village, située en face de ce qui constituait déjà le domicile de la famille Gilbert Peck-Janine Blanchard.
- Le conseil municipal de Bowman adopte un règlement pour que les chiens soient muselés ou retenus attachés afin de contrer les cas de rage qui sévissent dans le comté. Encore ici, de vieilles ordonnances de la Nouvelle-France ont déjà dû prendre en considération la conduite des chiens dans la vie des villageois. À preuve, celle-ci, datant de 1709 :

Ayant été informé des désordres que causent les chiens vicieux qui s'attaquent aux moutons et les égorgent, ce qui empêcherait dans la suite considérablement le besoin qu'on a de les multiplier dans ce pays; pour y pourvoir :

Nous faisons défenses à tous ceux qui ont des chiens de cette nature, de les laisser aller à la campagne, et, en cas qu'il se trouve quelques moutons égorgés par les dits chiens, nous condamnons ceux à qui ils appartiendront à payer la valeur des dits moutons aux propriétaires d'iceux et, en outre, à trois livres d'amende applicable aussi aux dits propriétaires.

Enjoignons aux capitaines de côtes de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, laquelle sera publiée à la porte de toutes les paroisses des villes et seigneureries de ce pays, au premier jour de fête ou de dimanche, à ce que personne n'en ignore. Mandons, etc.

Fait à Québec, le sixième Juin, mil sept cent neuf.

Signé : Raudot

- Le 15 mai 1927, la Fabrique décide de procéder à la peinture de l'église et au remplacement des bancs de la nef, pour une somme de 400 \$
- Ouverture de la route 35 (devenue plus tard la route 309).
- **Extrait de** *Tracing Their Footsteps, The history of the German settlement of High Falls...* par Anne Schnurr, page 146

« In 1927, the James Maclaren Co. Ltd had very generously come to the aid of the township of Villeneuve in the matter of Buckingham-Mont Laurier highway. The population of Villeneuve was quite small and scattered along its total length north and south Assessment of 1000 \$ per mile of the 11½ miles of road leading through the village was found to be more than the people could really stand. The James Maclaren Co. with a thorough understanding of the situation had contributed a lump sum of 2 500 \$ to the building of the road. The government, through its member of the Legislative Assembly, M. Lahaie, furnished the balance of the money to bring Villeneuve's assessment to 1 000 \$ per mile. Aside from the direct contribution of the Quebec Government the province built the highway estimated to cost 4 000 \$ per mile additional. The direct contributions in Villeneuve were as follows : township of Villeneuve 6 750 \$; James Maclaren Co 2 500 \$; the Government 3 500 \$. A change in the location of the highway shortened the mileage by 2½ miles and would give tourists an opportunity to view the river and the justly celebrated High Falls. After passing through the village of Notre Dame de la Salette the highway would be diverted from the regular road at Mica Mine across to the High Falls and than follow the portage road and general bearing of the Lievre upwards and would be of benefit to the people in the neighboring township of Bowman across the stream as well as those of Villeneuve. The diversion of the highway to touch High Falls necessitated cutting off the immediate vicinity of Clay Lake, though there still will remain a fairly good way of reaching this sheet of water »

Saviez-vous que ?

- Abolition du règlement 17 sur les écoles franco-phones en Ontario. Le tort est fait.
- **Extrait de** *Le passé conjugué au présent, Cercle des Fermières, historique 1915-1980*, par Yvonne Rialland Morissette, Éditions Pénélope. 1980, p. 91

« Le travail des fermières avait son aspect économique qui n'était pas négligeable. On trouve dans la correspondance de M. Alphonse Désilets à M. Henri Turcot, commissaire junior du commerce à Ottawa, une lettre qui

confirme que de juin 1926 à juin 1927, la valeur totale des ouvrages féminins fabriqués à domicile sous le contrôle de 110 cercles de fermières dans la province, est d'environ 616 000 \$. Il s'agit de quelque 40 % des travaux produits par les fermières, elles sont 2 800 ce qui représente une moyenne de 220 \$ par personne; les travaux sont diversifiés, lainages, flanelles, étoffes, couvertures de laine et autre, tapis et catalognes, toiles, etc. Sur le montant total, le lin a rapporté à lui seul 124 000 \$ répartis en vente de filasse, toile, fil de lin et étoupe. »



Voici une photographie de l'hôtel de Charles Morin. Vous reconnaissez quelqu'un sur cette photographie ?

Je vous invite à m'en faire part. Vous pouvez également me signaler d'autres événements qui méritent d'être retenus; que j'ai omis de rapporter dans cet article ou les précédents... des événements qui pourraient améliorer la connaissance de l'histoire (grande comme petite) des cantons de Bowman et de Villeneuve. Vous n'avez qu'à m'écrire ou à me contacter des différentes façons suivantes :

par téléphone : Pierre Valois au 819 454-2711 ; par courriel à : pvalois@tlb.sympatico.ca ou via l'adresse courriel du journal à : journal.valdesbois@mrcpapineau.com

À vous la parole

Ti-Minou, Ti-Minou

TEXTE : DIANE ST-DENIS

Allô, mon nom est Ti-Minou. Je suis né au printemps comme on dit, de parents inconnus. Mais M. Touriste m'a laissé entrer chez lui, m'a nourri, m'a même laissé jouer avec les enfants... quelle joie pour moi Ti-Minou! Mais là arrivent l'automne et le froid et M. Touriste doit retourner vivre en ville.

C'est quoi la ville? Moi Ti-Minou, je ne sais pas. Du jour au lendemain, M. Touriste n'est plus là pour me nourrir, me cajoler, quelle tristesse! Là, je vais de maison en maison pour trouver chaleur et nourriture... j'ai beau miauler du mieux que je peux mais personne ne m'ouvre la porte. Je ne comprends pas, je vois des Ti-minous à l'intérieur de ces nouvelles maisons, mais ils ne veulent pas de moi. J'ai froid et j'ai faim et je vais sûrement mourir de froid cet hiver.

Signé : Ti-Minou



Je ne veux faire la morale à personne, mais, à chaque automne, il y a une recrudescence de chats errants. Un animal est un être vivant, il a besoin de soins et ce n'est pas une « bête » pour enfant ou une trappe à souris. Quand j'entends « *J'ai pris un Ti-Minou mâle donc je n'aurai pas de bébé dans ma cour* », je pense que si chacun prenait le temps et investissait l'argent (je sais qu'il y a un coût) pour faire stériliser leur chat mâle ou femelle, le problème de l'errance féline serait réglé. Quand on adopte un animal c'est un engagement de 10 à 15 ans, alors on minimise le coût relatif de la stérilisation.

Une chatte peut avoir de 4 à 6 chatons par portée et 3 portées par année.

Si le compte est bon :

3 portées x 6 chatons = 18 chatons par année.

Si c'est 9 mâles et 9 femelles avec 6 chatons par portée, cela donne 162 chatons.

Ne me dites pas « *on va éliminer la race* », parce qu'on ne pourra jamais y arriver, les chats sont trop productifs. Mais on pourrait limiter les naissances en stérilisant et, ainsi, il y aurait beaucoup plus de chance qu'on amènerait Ti-Minou avec nous.

La collaboration de tous serait grandement appréciée.

À VOS PLUMES!!

Vous avez envie de faire valoir vos idées et vos opinions? Faites-nous parvenir vos textes avant le 20 de chaque mois!

Ils pourraient être publiés dans une prochaine édition du Valboisien.

journal.valdesbois@mrcpapineau.com ou en personne au bureau municipal.

Les Fêtes avec la Mie du Partage

TEXTE : DIANE GUY

Le 26 novembre dernier, nous avons frappé à vos portes, pour ramasser des dons pour notre guignolée annuelle. Comme toujours, vous avez été très généreux. Nous avons ramassé 2 820 \$ et une très bonne quantité de denrées. Nous voulons remercier tous les citoyens des municipalités de Val-des-Bois et de Bowman, pour leur générosité. Merci à tous les précieux bénévoles qui sont venus nous aider pour cette levée de fonds.

Merci aussi aux Chevaliers de Colomb qui nous ont fourni un goûter pour tous nos bénévoles, et qui nous ont fait don d'un chèque de 1 000 \$ pour l'achat d'un nouveau congélateur et d'une emballeuse sous-vide.

Nous voulons remercier Carol Renaud de nous avoir prêté la salle du camping encore cette année, durant plus de 3 semaines, pour notre guignolée et pour notre Magasin-Partage de Noël. Nous profitons de toutes leurs installations et ça nous simplifie la vie. Merci Line et Carol.

Le 16 décembre, nous avons servi 29 familles au Magasin-Partage de Noël et nous avons remis 29 cadeaux aux enfants au nom de ceux qui ont parrainé un enfant pour Noël. Je peux vous assurer que vous avez fait plaisir à tous ces enfants de même qu'à leurs parents. Merci à toutes les marraines et à tous les parrains de Noël qui ont gâté ces enfants.

Merci aussi au Cercle des Fermières pour les tricots fabriqués pour nos familles. Vos tricots ont été grandement appréciés. Merci à Lyne Portelance, propriétaire du Charlot Bistro 2, qui a offert des pizzas pour le dîner des bénévoles le jour du Magasin-Partage. Merci à Sylvie Boissonneault, propriétaire du Déco Dollar, qui a donné des serviettes de Noël pour chacune des familles. Merci aux propriétaires du magasin Home Hardware qui nous ont prêté leurs paniers d'épicerie encore cette année. Merci à Brigitte Massé, organisatrice communautaire, qui est venue nous épauler comme à chaque année. Merci à tout le personnel de la bibliothèque pour leur aide pour les cadeaux de Noël.

Finalement merci à tous les bénévoles présents au Magasin-Partage : votre aide est précieuse et nous avons besoin de votre collaboration. Le Magasin-Partage a encore été un succès!!!

MERCI!

Recherche d'un marguiller

TEXTE : LA FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE

La Fabrique est à la recherche d'un marguiller.

Le rôle d'un marguiller c'est ...

- Une personne majeure, de religion catholique romaine et qui habite sur le territoire d'une paroisse;
- Une personne qui est élue pour trois ans par les paroissiennes, paroissiens, pour les représenter au sein de la Fabrique;
- Une personne qui fait équipe avec les autres membres de la Fabrique;
- Une personne qui assume des responsabilités particulières au sein de la Fabrique;
- Une personne qui offre bénévolement son temps et son expérience pour assurer la bonne gestion financière et administrative de la paroisse en participant régulièrement aux réunions de la Fabrique. Les réunions sont une fois par mois. L'assistance à la messe n'est pas obligatoire.

Manifester votre intérêt auprès d'Émilien Teck, président de la Fabrique, au 819 454-2660 ou tout autre membre de la Fabrique tel que Murielle Gignac et Céline Vadnais.

Le dépouillement de l'arbre de Noël

TEXTE : KIM BEAULIEU , LA VOIX DES PARENTS

La Voix des Parents est très heureuse d'avoir pu, encore cette année, participer au dépouillement de l'arbre de Noël que les Chevaliers de Colomb, conseil 6045, organisent depuis plusieurs années.

L'évènement du 10 décembre dernier a été une fois de plus un grand succès. Près de 50 enfants accompagnés de leurs parents ont pris part à ce bel événement au sous-sol de notre église.

La Voix des Parents souhaite remercier les Chevaliers de Colomb de leur confiance en nous permettant d'animer la journée du Père Noël. Un très grand merci à tous les donateurs qui ont permis à nos enfants de conserver un souvenir heureux du temps des Fêtes dans leurs villages.



TEXTE : PIERRE SAUMIER , CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 6045

Les Chevaliers de Colomb, conseil 6045 de Val-des-Bois/Bowman remercient l'association La Voix des Parents pour leur aide lors du dépouillement de l'arbre de Noël 2017.

Grâce à nos donateurs et bénévoles l'évènement a été une réussite.

TEXTE : RICHARD BASTIEN, GRAND CHEVALIER CONSEIL 6045

Voici la liste des donateurs du dépouillement de l'arbre de Noël 2017 pour les enfants de nos deux municipalités.



Énergie Renouvelable Brookfield
Les entreprises Patrick Hawken
Services Comptable St-Jean Inc.
Club de l'Âge d'Or, Les Bons Copains
Cercle des Fermières

Caisse Populaire Desjardins Cœur-des-Vallées
Assurances Denis Bonhomme
Municipalité de Val-des-Bois
Municipalité de Bowman

Pharmacie Uniprix Gestion Côté, Charbonneau, Savoie
Député provincial Alexandre Iracà

Chevaliers de Colomb Conseil 6045
Station Sports Nature
Nadon & Fils Inc.
Carle Ford
VR Bernard

Fondation de la Lièvre S.E.N.C
Vitro Plus / Domaine Hautes-Chutes
La Voix des Parents

Garage Ultra (Mario Corbeil)
Sablière Lauzon et Fils (John Lauzon)
Pompiers de Val-des-Bois/Bowman

Remerciements à nos généreux donateurs ainsi qu'à tous nos bénévoles



Sondage pour JEMEM à Val-des-Bois

TEXTE : SUZANNE BEAUCHAMP ST-AMOUR

OYÉ! OYÉ! OYÉ!

Dans le but d'accommoder le plus grand nombre de citoyens, JEMEM se propose de vous offrir un atelier supplémentaire à Val-des-Bois en janvier 2018.

Cet atelier pourrait se tenir les mercredis, soit en avant-midi ou en après-midi, au sous-sol du CLSC de Val-des-Bois.

Il nous faut au minimum 10 inscriptions pour que ce soit réalisable.

Les gens intéressés et prêts à s'inscrire en janvier 2018, peuvent me joindre au 819 454-2154, à susie.gilles@hotmail.com ou en privé via Facebook (Suzanne Beauchamp St-Amour).

Faites moi connaître votre préférence entre l'avant-midi (9 h 30 à 11 h 30) ou l'après-midi (13 h 30 à 15 h 30), du même coup. Le moment sera déterminé par le choix majoritaire du groupe.

BIENVENUE À TOUS !

jemem
La recette
mieux-être minceur

Enfin,
un programme alimentaire
à mon image

Liste des organismes



**Association des pompiers
volontaires**

Claude Thibault, président



**Cercle de Fermières de
Val-des-Bois/ Bowman**

Liette Bélair, recrutement
Denise Dubois, présidente
819 454-2008



**Chevaliers de Colomb,
Conseil 6045**

Richard Bastien, grand chevalier
819 454-2640

Club de l'Âge d'Or

« Les Bons Copains »

Diane Bellehumeur, présidente
819 230-9376


Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard
chassepechevdbb@hotmail.com

La Fabrique

Émilien Teck, président
819 454-2660

Coopérative des quilleurs de la Lièvre

 Benoit Sarrazin, président
Nathalie Lévesque, inscription
819 454-2564

Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable
Diane St-Denis, responsable
819 454-2478

 La VOIX des
PARENTS Kim Beaulieu
819 918-4053

Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Valérie Tétreault, présidente du C.A.
avtetreault09@gmail.com

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente
819 454-2974

 Mouvement Arts et Culture
Val-des-Bois et Bowman
Anne Trépanier, présidente
819 454-6766

Office municipal d'habitation (OMH)


Jean-Paul Osborne, directeur
819 664-4970







**Festival Country Bowman
Val-des-Bois**
819 661-0563

Calendrier Janvier 2018



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
31	1 	2 	3 	4  	5   Bibliothèque 18 h à 20 h Ressource Jeunesse 18 h à 21 h	6  Bibliothèque 10 h à 13 h
7	8   Bibliothèque 18 h à 20 h	9   Whist militaire 13 h	10  Bibliothèque 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h	11 	12   Bibliothèque 18 h à 20 h Ressource Jeunesse 18 h à 21 h	13  Bibliothèque 10 h à 13 h
14	15    Bibliothèque 18 h à 20 h	16 	17   Bibliothèque 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h	18  	19   Bibliothèque 18 h à 20 h Ressource Jeunesse 18 h à 21 h	20  Bibliothèque 10 h à 13 h
21	22   Bibliothèque 18 h à 20 h	23 	24  Bibliothèque 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h	25 	26   Bibliothèque 18 h à 20 h Ressource Jeunesse 18 h à 21 h	27  Bibliothèque 10 h à 13 h 
28 	29  	30 	31 	1  	2   	3  



 Séance du conseil
 Taxes municipales

 Collecte des ordures
 Collecte du recyclage

 Piyo  Zumba



 Ressource Jeunesse
 Bibliothèque
 Fermières

 Inscrivez vous aux
divers cours offerts
cet hiver!
 Consultez la page 19
pour plus amples
détails.